



Question pour divorce à l amiable

Par **popelin nadege**, le **15/01/2017** à **21:27**

Nous souhaitons divorcer à l amiable et vendre la maison encore à crédit
Nous nous sommes mariés sous le régime de la communauté sans contrat de mariage
Elle a fait son changement de domicile chez son nouveau compagnon et pris nos 2 enfants 6 et 9 ans avec mon accord car elle gagne le double de mon salaire
Elle me laisse la maison le temps de la vente sachant que celle ci n'a pas été évaluée car il y a des travaux à faire suite à une inondation
Puis je lui demander une indemnité compensatoire ?
Celle ci me dit qu'elle ne veut pas de pension alimentaire mais je sais que je peux la déduire et que elle doit la déclarer peut on vraiment ne rien verser à ses enfants ?
Étant dans la maison le temps de la vente car je ne peux pas payer 2 loyer peut elle me faire payer plus de crédit où dois je lui verser quelque chose ?
Par quoi devons nous commencer car on veut divorcer sans attendre la vente de la maison ?
Combien faut il prévoir en gros concernant les frais pour le divorce ?